



ETATS GENERAUX DES TAUROMACHIES
CHANTIER 2 : LES DROITS SOCIAUX DES ACTEURS TAURINS
Volet 1 : Organisation de spectacles tauromachiques¹ sur le territoire français
Quelques informations à connaître

Le statut social des professionnels de la tauromachie espagnole en France relève du droit du travail français, que le professionnel soit de nationalité espagnole ou française.

A - Concrètement devront être établis pour tous (espagnols, français) :

- un contrat de travail selon la réglementation française, compréhensible par toutes les parties, opposable à l'administration française
- une déclaration préalable d'embauche au nom du signataire du contrat de travail
- un bulletin de salaire
- un solde de tout compte (ou liquidation) signé par le salarié et l'organisateur

B - A savoir également:

- pour les français, une DSN (déclaration sociale nominative) des charges sociales (salariales et patronales) acquittées par l'organisateur. Depuis 2019 les modalités du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu (pour les résidents français) y figurent.
- pour les espagnols, **attention**, le paiement des charges sociales peut être effectué en Espagne par une tierce personne (physique ou morale) mais elle doit être en **lien direct** avec l'organisateur qui est le signataire du contrat de travail et le salarié (cf paragraphe C).
- le « convenio colectivo taurino » n'est pas opposable en France, il est juste un barème de références par défaut, pour établir la rémunération devant figurer au contrat de travail.

C - Recherche de compétences pour vous accompagner :

- Le Guichet Social Taurin (URSSAF de Nîmes) intervient pour les professionnels français.
([URSSAF LANGUEDOC-ROUSSILLON Gestion des Comptes](#)
Réfèrent Guichet Social Taurin 7 Chemin bas du Mas de Boudan, parc Georges Besse 2 30923 NÎMES CEDEX 9
Tél. : 0466364860 gst.languedoc-roussillon@urssaf.fr)
- Une société prestataire de services pour les professionnels espagnols, société ayant nécessairement une identification fiscale et sociale en Espagne et habilitée à vous représenter. Ce type de société peut intervenir pour l'ensemble des professionnels (espagnols et français).

La FSTF est à votre écoute, vous pouvez nous joindre à cette adresse mail dédiée :
FSTFavotrecoute@gmail.com

Les organisateurs de spectacles taurins se doivent de respecter l'ensemble des dispositions administratives, fiscales et sociales. Protégeons ainsi nos associations, leurs responsables et les droits des professionnels.